

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE



SAISON 2025/2026

Bureau Exécutif PROCES-VERBAL N°03

Réunion du :	01.09.2025
Présidence :	Didier ESOR, Président - Guy COUSIN, Président Délégué
Présents :	Valérie BOUDER, Jean-Yves CADIET, Laurence CHARNEAU, Sébastien CORNEC, Frédéric DAVY, Gabriel GÔ, Jean Jacques GAZEAU, Philippe LESAGE, Pascal PERRET
Assistant :	Jérôme CLEMENT, Xavier LACRAZ

1. Informations du Président

1.1. Campagne Soyons PRETS – Soyons Fair-Play

Le Président et Laurence CHARNEAU - responsable du Pôle Engagement Citoyen - font un point sur le lancement de la campagne Soyons PRETS – Soyons Fair-Play :

- Contenu
- Planning
- Eléments de langage
- Conférence de presse
- Appropriation du sujet par les instances du territoire (réunions de rentrée Ligue et Districts) et les clubs
- Point financier.

2. Vie de la Ligue

2.1. Activités Générales

- Mouvements des clubs

Le Bureau valide la liste des mouvements des clubs présentée en séance sous réserve de régularisation des soldes débiteurs Ligue ou District.

Par ailleurs, pour les clubs en cessation d'activité et présentant un solde débiteur, le Bureau demande le blocage des licences pour les membres du bureau de ces clubs.

- Club d'Angers BELLE BEILLE AC – N° 516348

Le Bureau prend note de la demande de radiation du club formulée par le Comité Directeur du District du Maine-et-Loire.

Le Bureau constate qu'à date, ANGERS BELLE BEILLE AC (516348) est en situation de non-paiement des sommes exigibles, notamment des cotisations et des amendes, pour un montant de 8051.65 € (1594.05 € au titre de la Ligue, 6457.60 € au titre du District).

Le Bureau note qu'une médiation infructueuse a été engagée afin d'apurer cette dette.

En application de l'article 43 des Règlements Généraux de la F.F.F., « tout club en activité ou en non-activité n'ayant pas acquitté sa cotisation au titre de la saison en cours est radié. »

Le Bureau rappelle qu'en application de l'article 45 des Règlements Généraux de la F.F.F., « Les membres des Comités de Direction des clubs sont personnellement responsables, vis-à-vis de la Fédération, des

sommes dues à un titre quelconque : cotisation, amendes, abonnements, remboursement, etc. Le non-paiement est passible de la sanction prévue au Titre 4. »

A titre informatif et dans l'hypothèse d'un comblement du passif par le club, le Bureau précise qu'un club radié est éligible à la ré-affiliation dans les conditions prévues à l'article 44 des Règlements Généraux de la F.F.F. dont extrait ci-après :

Un club radié, s'il veut se réaffilier, doit introduire une nouvelle demande d'affiliation dans les formes prévues à l'article 23.

Cette réinscription ne peut être effectuée avant un délai d'un an après la date de radiation, sauf dans le cas où le club acquitte l'arriéré de cotisation, en cas de radiation pour non-paiement de celle-ci.

Le Bureau transmet au Comité de Direction pour radiation et suite à donner à l'égard des dirigeants responsables du club déclarés auprès des instances F.F.F..

A titre conservatoire, les dirigeants suivants sont interdits de licences :

- LAMOUREUX Jérôme (430677711)**, Président
- BENGUEDIH Morad (9605317829)**, Secrétaire Général
- MEDDAH Mohammed (2546479974)**, Trésorier

▪ **Statistiques licences**

En date du 27/08/2025 le service licences recense 112 817 licences validées soit un déficit de 11 261 licences (-9.08%) par rapport à N-1 (124 078). Cependant 8 667 licences sont en attente de validation par le service.

▪ **Point d'avancée du projet #Ligue de demain#**

Retour sur les derniers échanges avec les collectivités locales concernées et projection calendaire sur les prochaines étapes du dossier.

▪ **Journées Inter-régionales des 30 et 31 octobre**

Présentation au Bureau des Journées Inter-régionales du football qui se dérouleront les 30 et 31 octobre prochains au stade Marie Marvingt au Mans. Elles seront coorganisées par la Ligue et la FFF et réuniront les ligues de Normandie, Bretagne et Centre Val de Loire. Ces journées ont pour objet d'instaurer des temps d'échanges et d'informations entre les Directions Fédérales et les Territoires.

La première journée sera réservée aux élus et la seconde aux salariés.

▪ **Appel à candidatures pour les phases finales des compétitions nationales saison 2025-2026**

Le Bureau prend connaissance du calendrier et des cahiers des charges des phases finales des compétitions nationales pour la saison 2025-20256.

Après analyse, le Bureau ne donne pas suite à l'appel à candidatures.

2.2. Activités Techniques

- Déclaration des séjours pour Mineurs
 - Obligation de déclarer à la SDJES les séjours pour mineurs
- Critérium Régional U13 – Journée 1
 - Journée modélisante sur l'Arbitrage des Jeunes par les Jeunes.
 - Sensibilisation des Parents autour du climat des rencontres.
- Visite DTN à Philippe Joly et Peggy Provost -
 - 25/09 : Le PPF Féminin :
 - Contexte et environnement de la pratique féminine de haut niveau
 - Grandes lignes du schéma national PPF Féminin
 - Présentation du schéma régional PPF Féminin
 - Présentation des schémas PPF Féminins Départementaux
 - Présentation détaillée des plans d'actions nationaux
 - Echanges et questions

- 24 ou 26/09 : Le Pôle Espoirs « de demain »
- Label régional :
 - 1er octobre 2025 à Beaupréau à Présence de Laurent Chatrefoux
- Services Civiques :
 - Réunion à la DRAJES le 22 septembre matin
- Priorités 25/26 par axe :
 - PPF : déploiement des Centres de Perfectionnement
 - DAP : Modélisation des Pratiques et Projet Club
 - Formation : DF Responsable Ecole de Foot et déploiement des DF en District à n+1
 - ETR : Schémas territoriaux et VSS / Valeurs Républicaines et Laïcité

3. Vie des Pôles

3.1. Pôle des Compétitions

- **Point sur les compétitions de début de saison**

Le pilote du Pôles des Compétitions revient sur :

- 2 tours de Coupe de France réalisés. Stabilité du nombre d'équipes engagés.
- Globalement il y a satisfaction des dirigeants de clubs sur les équilibres trouvés dans la composition des groupes de championnats.

3.2. Pôle Juridique

- **CNOSF : Stade Lavallois**

Le Président présente les éléments du dossier au Bureau.

Sur la base des éléments présentés en séance le Bureau prend note et transmet au CODIR.

3.3. Pôle Finances

- **Frais de déplacement**

Le Trésorier Général présente la note relative aux frais de déplacements et indemnisations des membres de la Ligue (élus, membres des instances, membres des commissions).

Le Bureau valide la note qui sera diffusée aux personnes concernées.

3.4. Pôle Structuration des Clubs

- **Fémin'Actions**

- La réunion de rentrée du Réseau Fémin'Actions se tient aux Ponts-de-Cé le samedi 06/09.
- Le Fémin'Actions Tour se déroulera selon l'agenda suivant (flyer en annexe) :
 - D44 - 20/09 à Ligné
 - D85 - 25/09 à La Roche S/Yon
 - D49 - 03/10 aux Ponts-de-Cé
 - D72 - 09/10 à Noyen/Sarthe
 - D53 – 17/10 à Montsûrs

- **FAFA Equipement – schéma territorial**

Le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur du 25 juin 2025 a statué sur le montant des enveloppes allouées aux territoires au titre de la saison 2025-2026 selon la méthode suivante de calcul :

- Enveloppe Equipement Clubs-Collectivités : part fixe de 20%, part variable de 30% sur le nombre de licencié(e)s et de 50% sur le nombre de clubs (chiffres arrêtés au 31 mai 2025). Pour notre territoire, le montant s'élève ainsi à **533 400 €**

- Enveloppe Transport Clubs : part fixe de 20%, part variable de 50% sur le nombre de licencié(e)s et de 30% sur le nombre de clubs (chiffres arrêtés au 31 mai 2025). Pour notre territoire, le montant s'élève ainsi à **67 900 €**

Comme la saison passée, les enveloppes régionales Equipement et Transport devront être soldées au plus tard le 30 avril. Au-delà de cette date, les enveloppes régionales non soldées seront nationalisées.

Il est demandé aux Ligues de présenter leur schéma territorial pour la saison 2025-2026

Après l'analyse de l'état des lieux de l'existant, le Bureau arrête les dispositions suivantes :

Enveloppe Equipment :

- Maintien de la clé de répartition actuelle : moyenne du nombre de licenciés de N-1 (60%) et clubs actifs et partiellement inactifs de N-1 (40%),
 - Maintien d'une enveloppe réservée à la Ligue (50 K€),
 - Principe d'un financement homogène sur l'ensemble du territoire par type de réalisation :
 - Terrains de grand jeu synthétique : 25 K€
 - Vestiaires : 15 K€
 - Eclairage : LED : 10 K€
 - Principe d'une enveloppe de 20% dont la répartition sera réservée à la discréption des Districts sur d'autres types de réalisation.
 - Première période de transmission des dossiers : octobre / 1er janvier
 - Deuxième période de transmission des dossiers : janvier / 31 mars
 - Mise en place d'un pot commun au 1er avril 2026 en fonction des soldes restants.
- => Règle de priorisation : Par District, par rang calendaire de dossiers recevables et complets.

Dans chaque centre de gestion l'attribution se fera sur le principe 1er arrivé / 1er servi et sur la base d'un dossier complet et recevable.

Pour l'enveloppe « transport » : la gestion sera centralisée par la Ligue et attribuée sur le principe 1er arrivé / 1er servi. En cas d'égalité de candidature, priorité sera donné aux primo demandeurs.

4. Questions diverses

- 4.1. Tournoi des 4 régions (France, Ukraine, Allemagne et Roumanie) remporté par la sélection U16 du District 53.
- 4.2. Demande du point d'avancée de la mise en place des formations aux Gestes qui Sauvent pour les arbitres Transmission au service

5. Prochaines Réunions

- Bureau le 06.10.2025
- Codir le 15.09.2025
- AG de Districts :
 - D49 – D72 - D85 le 26 septembre 2025
 - D53 le 03 octobre 2025
 - D44 le 04 octobre 2025

Le Président,
Didier ESOR

Le Président Délégué
Guy COUSIN

La Secrétaire Générale
Valérie BOUDER

AFFILIATION

CDG	TYPE	NOM	Abrégé	Siège social	Saisie Footclubs	Avis favorable district	Observations	Avis ligue	N° AFF	Pré-validation sur Foot
DISTRICT 44										
44										
DISTRICT 49										
49										
DISTRICT 53										
53										
DISTRICT 72										
72	Futsal	FUTBOL SALA SAINT MARS D'OUTILLE	ST MARS D'OUTILLE FS	ST MARS D'OUTILLE		11/08/2025	26/08/2025	Attestation honneur du 28/07/25 Récépissé création Préfecture du 24/07/25 AG constitutive + statuts du 06/06/25		
DISTRICT 85										
85										

GROUPEMENTS

CDG	NATURE	N° Affil	PRATIQUE	NOM	SIEGE SOCIAL	Catégories	CLUBS REGROUPE	Saisie Foot	Avis favorable district	Observations	Avis ligue	Pré-validation sur Foot
DISTRICT 44												
44												
DISTRICT 49												
49												
DISTRICT 53												
53	Rnvl ^t Convention	560344	Libre	GFE ERNEEE GORRON NORD MAYENNE	ERNEE	U14F à U18F + SENIORS F	L'ERNEENNE + BRECE GORRON FC	28/08/2025	28/08/2025	Convention de renouvellement en date du 01/07/25 avec : - changement de nom - retrait des clubs de E. BLEUE COMMER + ST. MAYENNAIS F.C. - ajout club BRECE GORRON FC		29/08/2025
DISTRICT 72												
72												
DISTRICT 85												
85												

CHGMENT DE NOM

CDG	N° AFF	NOM DU CLUB	NOUVEAU TITRE	Saisie Footclubs	Avis favorable district	Observations	Avis ligue	Pré-validation sur Foot
DISTRICT 44								
44	544522	ENT.S. MARITIME PIRIAC TURBALLE	ENTENTE SPORTIVE DU PAYS BLANC	22/07/2025	22/08/2025	Récépissé de déclaration de modification en date du 04/07/2025 Nom abrégé : PIRIAC ES PAYS BLANC		26/08/2025
DISTRICT 49								
49								
DISTRICT 53								
53								
DISTRICT 72								
72								
DISTRICT 85								
85								

CHGMENT DE STATUT

CDG	N° AFF	NOM DU CLUB	Ancien statut	Nouveau statut	Saisie Footclubs	Avis favorable district	Observations	Avis ligue	Pré-validation sur Foot
DISTRICT 44									
44									
DISTRICT 49									
49									
DISTRICT 53									
53	865289	ASSOCIATION SPORTIVE DE MEZANGERS	Loisir	Libre	28/08/2025	28/08/2025			28/08/2025
DISTRICT 72									
72									
DISTRICT 85									
85									

REPRISE ACTIVITE

CDG	NOM	N° Affil	Catégories	A compter du	Avis favorable district	Observations	Avis ligue	Pré-validation sur Foot
DISTRICT 44								
44	F.C. LOGNE ET BOULOGNE	548871	U14-U15	25/08/2025	26/08/2025			26/08/2025
DISTRICT 49								
49								
DISTRICT 53								
53								
DISTRICT 72								
72								
DISTRICT 85								
85								

INACTIVITÉS

CDG	N° Aff	PRATIQUE	NOM	NATURE	CATEGORIES	Date d'effet	Jusqu'au	Saisi le...	Avis favorable district	Observations	Avis ligue	Pré-validation sur Foot
DISTRICT 44												
44	530791	Libre	A.S. CASSON	Partielle	U12-U13	24/08/2025	01/06/2026	25/08/2025	25/08/2025			26/08/2025
DISTRICT 49												
49												
DISTRICT 53												
53												
DISTRICT 72												
72	509146	Libre	J.S. PARIGNE L'EVEQUE	Partielle	SENIOR F	21/08/2025	/	22/08/2025	25/08/2025			26/08/2025
72	518740	Libre	AV.S. RUAUDIN	Partielle	U14-U15	25/08/2025	/	26/08/2025	29/08/2025			29/08/2025
DISTRICT 85												
85	507000	Libre	VENDEE FOOT CLUB LA ROCHE SUR YON	Partielle	SENIOR F	01/07/2025	/	/	25/08/2025	Inactivité demandé par le District suite à non-engagement.		29/08/2025
85	560770	Libre	GF ROCHESERVIERE VENDEE LOIRE	Partielle	SENIOR F	01/07/2025	/	/	25/08/2025			29/08/2025
85	507748	Libre	VENDEE LES HERBIERS FOOTBALL	Partielle	SENIOR F	01/07/2025	/	/	25/08/2025			29/08/2025

DISSOLUTION

CDG	TYPE	N° AFF	NOM DU CLUB	Saisie Footclubs	Avis favorable district	Observations	Avis ligue	Pré-validation sur Foot
DISTRICT 44								
44								
DISTRICT 49								
49	Libre	516348	ANGERS BELLE BEILLE AC	/	26/08/2025	Radiation demandée par le District donc demande non informatique.		
DISTRICT 53								
53								
DISTRICT 72								
72	Libre	548582	FUTSAL ANIMATION	/	26/08/2025	Radiation demandée par le District car inactivité depuis au moins 2 ans donc demande non informatique.		
72	Foot Entreprise	681109	A.S. SUPER U	/	26/08/2025			
72	Futsal	582023	FUTSAL LUCEEN	/	26/08/2025			
72	Futsal	552573	SAINT MARS D'OUTILLE FUTSAL	/	26/08/2025			
DISTRICT 85								
85								



Fémin'Actions
Le réseau des dirigeantes LFPL

Fémin'Actions Tour

Rencontrer, partager, oser pour agir dans mon club !

Loire-Atlantique

A Ligné : 20 sept
De 10h00 à 12h00

Vendée

A la Roche/Yon : 25 sep
De 18h00 à 20h00

Maine-et-Loire

Aux Ponts-de-Cé : 3 oct
De 18h00 à 20h00

Sarthe

A Noyen/Sarthe : 9 oct
De 18h00 à 20h00

Mayenne

A Montsûrs : 17 oct
De 18h00 à 20h



**Venez découvrir les initiatives et échanger avec les
femmes du Réseau
*en libre accès sur les créneaux indiqués***

Pour plus d'informations et
confirmer votre passage :



feminactions@lfpl.fff.fr



06.16.79.28.04